

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2025

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2025

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 13
Annexes : États des résultats par programme	14- 20

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la Commission scolaire francophone du Yukon no 23

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Commission scolaire francophone du Yukon no 23, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission scolaire francophone du Yukon no 23 au 30 juin 2025, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, avec l'inclusion de la série 4200

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et responsables de la gouvernance pour les états financiers


La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, avec l'inclusion de la série 4200, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.



En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB
25 septembre 2025



Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 15)	\$ 13,412,990	\$ 11,151,570
Services de gardes	735,489	533,325
Autres contributions et subventions (Note 10)	258,977	103,886
Autres revenus (Note 11)	18,861	23,733
Intérêts	32,468	21,609
Amortissement des apports reportés (Note 9)	15,024	24,427
Locations espaces communautaire	<u>10,813</u>	<u>11,280</u>
	<u>14,484,622</u>	<u>11,869,830</u>
CHARGES		
Remboursements de salaires - MÉY (Note 15)	10,856,094	8,785,533
Salaires et charges sociales	1,936,642	1,421,302
Matériaux et équipements	209,274	286,488
Services publics	248,192	202,404
Contractuels (Note 15)	154,904	172,289
Loyer et location de bureau (Note 16)	133,730	133,969
Ressources pédagogiques	199,267	113,490
Frais d'activités	115,196	50,647
Frais de formation	104,481	80,981
Amortissement des immobilisations corporelles	72,464	74,160
Honoraires professionnels	61,035	40,814
Entretien et réparations	52,154	78,916
Déplacements et représentation	46,693	50,438
Télécommunications	43,753	64,035
Repas	35,999	16,378
Assurances	37,236	29,416
Publicité et promotion	28,325	16,062
Fournitures et frais de bureau	28,215	29,691
Cotisations et abonnements	19,149	22,249
Achats salon du livre	17,613	16,266
Appui à la communauté	17,085	12,740
Bibliothèques	14,436	19,726
Bourses et prix	8,860	11,200
Colloques et conférences	3,740	39,659
Bien-être	3,026	2,679
Déplacements - Écoles	2,517	25,603
Innovation	1,112	27,429
Créances irrécouvrables	<u>-</u>	<u>964</u>
	<u>14,451,192</u>	<u>11,825,528</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	\$ <u>33,430</u>	\$ <u>44,302</u>

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025

ACTIF NET	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>Grevé d'affectation (Note 14)</u>	<u>Non-grevé d'affectation</u>	<u>Total 2025</u>	<u>Total 2024</u>
Solde au début de l'exercice	\$ 277,708	\$ 1,173,120	\$ 627,032	\$ 2,077,860	\$ 2,033,558
Excédent des produits sur les charges	(57,440)	-	90,870	33,430	44,302
Investi en immobilisations corporelles	5,179	-	(5,179)	-	-
Affectations d'origine interne (Note 14)	<u>-</u>	<u>(42,427)</u>	<u>42,427</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>\$ 225,447</u>	<u>\$ 1,130,693</u>	<u>\$ 755,150</u>	<u>\$ 2,111,290</u>	<u>\$ 2,077,860</u>

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
30 juin 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	\$ 1,413,688	\$ 1,724,156
Comptes à recevoir (Note 4)	905,615	294,762
TPS à recevoir	36,783	36,609
Frais payés d'avance	<u>25,805</u>	<u>22,334</u>
TOTAL ACTIF À COURT TERME	2,381,891	2,077,861
FONDS D'ÉCOLES (Note 12)	29,011	14,649
FONDS EN FIDUCIE ADEON (Note 13)	2,528	3,109
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5)	<u>235,332</u>	<u>302,616</u>
TOTAL DE L'ACTIF	\$ <u>2,648,762</u>	\$ <u>2,398,235</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 75,883	\$ 125,006
Salaires et cotisations sociales à payer (Note 7)	141,728	129,071
Revenus reportés (Note 8)	<u>278,437</u>	<u>23,631</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	496,048	277,708
FONDS D'ÉCOLES (Note 12)	29,011	14,649
FONDS EN FIDUCIE ADEON (Note 13)	2,528	3,109
APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS (Note 9)	<u>9,885</u>	<u>24,909</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>537,472</u>	<u>320,375</u>
ACTIF NET		
Actif net investi en immobilisations corporelles	225,447	277,708
Actif net grevé d'affectation (Note 14)	1,130,693	1,173,120
Actif net non-grevé d'affectations	<u>755,150</u>	<u>627,032</u>
TOTAL ACTIF NET	<u>2,111,290</u>	<u>2,077,860</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	\$ <u>2,648,762</u>	\$ <u>2,398,235</u>

Approuvé par les commissaires:

_____, Commissaire _____, Commissaire

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Subventions reçus du gouvernement du Yukon	2,412,818	2,469,806
Charges payées aux fournisseurs	(1,641,573)	(1,529,093)
Autres subventions reçus	589,589	124,695
Intérêts reçus	35,008	19,149
Reçu des parents de la garderie	220,639	94,517
Salaires et charges sociales versés aux employés	(1,926,015)	(1,308,521)
Autres montants reçus	3,989	9,025
Contribution de la Garderie du petit cheval blanc	<u>-</u>	<u>1,052,662</u>
	<u>(305,545)</u>	<u>932,240</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisations corporelles	<u>(5,179)</u>	<u>(33,105)</u>
(Diminution) Augmentation nette de l'encaisse	(310,724)	899,135
Encaisse au début de l'exercice	<u>1,724,156</u>	<u>825,021</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>\$ 1,413,432</u>	<u>\$ 1,724,156</u>

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2025

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La Commission Scolaire Francophone du Yukon est constituée en vertu de la *Loi sur l'éducation du Yukon* et n'est pas imposable. La Commission scolaire est responsable de la gestion, de l'administration et du contrôle des établissements de Français langue première au Yukon.

La principale source de revenu de la Commission scolaire provient du ministère de l'Éducation du Yukon (MÉY). Sa capacité à maintenir ses activités dépend du maintien de ce financement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Commission scolaire ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, avec l'inclusion de la série 4200 et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Comptabilisation des produits

- a) La Commission scolaire a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et contributions). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés en produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

Les autres revenus sont comptabilisés à titre de produits au moment où ils sont perçus ou au moment où les produits sont vendus.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Utilisation d'estimations

- b) Dans la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile des immobilisations, l'amortissement des immobilisations ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- c) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires auprès d'institutions financières et les montants en espèces.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2025

Instruments financiers

- d) Les actifs et passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, à l'exception de certaines transactions avec lien de dépendance qui sont comptabilisées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Tous les actifs et passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les subventions à recevoir et les fonds d'écoles.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer, salaires et cotisations à payer et les fonds d'écoles.

La valeur comptable des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Dépréciation

- e) Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

- f) Les immobilisations corporelles d'un montant supérieur à 5 000 \$ sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Autobus	15 ans	Amortissement linéaire
Équipements - CSSC Mercier	5 ans	Amortissement linéaire
Entrepôt	25 ans	Amortissement linéaire
Équipements - CSFY	20%	Amortissement dégressif
Améliorations locatives	5 ans	Amortissement linéaire
Bâtiments	33 ans	Amortissement linéaire
Équipements - Garderie	5 ans	Amortissement linéaire
Parc	15 ans	Amortissement linéaire
Équipements - ÉÉT	5 ans	Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Commission scolaire, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Apports reçus sous forme de biens et services

- g) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider la Commission scolaire à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de matériaux sont évalués à leur juste valeur.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2025

Ventilation des charges

- h) Les charges reliées spécifiquement à un programme sont comptabilisées directement dans ce programme. Les charges communes sont comptabilisées aux opérations CSFY et ensuite attribuées aux autres programmes selon les conventions suivantes :

Les salaires sont alloués selon le temps encouru par l'employé dans le programme qui est budgété. Les amortissements sont attribués au fonctionnement général, à moins qu'un programme ait financé l'acquisition d'une immobilisation, dans quel cas l'amortissement est alloué à ce programme.

Tous les autres frais généraux et administratifs sont alloués aux projets selon les montants attribués dans le budget.

3. ENCAISSE GREVÉE

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Encaisse grevée:		
Interne: Actif Net Grevé d'affectation	\$ 1,130,694	\$ 1,173,120
Externe: Revenus reportés	<u>278,437</u>	<u>23,631</u>
	1,409,131	1,196,751
Encaisse, non- grevée	<u>4,557</u>	<u>527,405</u>
Encaisse, à la fin de l'exercice	<u>\$ 1,413,688</u>	<u>\$ 1,724,156</u>

4. COMPTES À RECEVOIR

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Subventions à recevoir	\$ 897,129	\$ 257,117
Avances aux employés, sans intérêt	2,280	250
Compte à recevoir des écoles ÉÉT / CSSC	1,400	10,583
Intérêts à recevoir	1,694	4,234
Comptes clients	<u>3,112</u>	<u>22,578</u>
	<u>\$ 905,615</u>	<u>\$ 294,762</u>

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2025

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur comptable nette	
			2025	2024
Autobus	\$ 115,697	\$ 115,697	\$ -	\$ -
Équipements - CSSC Mercier	79,750	73,959	5,791	21,741
Entrepôt	31,824	7,284	24,540	25,814
Équipements - CSFY	48,523	31,715	16,808	21,011
Améliorations locatives	92,253	66,156	26,097	36,217
Bâtiments	24,130	1,082	23,048	23,768
Équipements - Garderie	42,368	12,713	29,655	38,131
Parc	216,763	114,752	102,011	112,436
Équipements - ÉÉT	<u>141,475</u>	<u>134,093</u>	<u>7,382</u>	<u>23,498</u>
	<u>\$ 792,783</u>	<u>\$ 557,451</u>	<u>\$ 235,332</u>	<u>\$ 302,616</u>

6. CRÉDIT AUTORISÉ

La Commission scolaire possède cinq cartes de crédit ayant une limite de crédit maximum autorisé de 50 000 \$. Les cartes de crédit portent intérêt au taux de 19,99 %.

7. REMISES GOUVERNEMENTALES

Le montant dû pour les remises gouvernementales autres que les comptes qui sont présentés séparément dans le bilan est 39 359 \$ (2024 – 39 359 \$). Ce montant est inclus dans les salaires et cotisations sociales à payer.

8. REVENUS REPORTÉS

	Solde au début	Fonds reçus	Fonds utilisés	Solde à la fin
Commission nationale des parents francophones	\$ -	\$ 320,018	\$ 180,129	\$ 139,889
Frais de garde perçus d'avance	2,822	813,190	770,464	45,548
Association des collèges et universités de la francophonie canadienne	-	91,000	-	91,000
Gouvernement du Québec - SQRC	-	2,000	-	2,000
Yukon Food for Learning	<u>20,809</u>	<u>1,500</u>	<u>22,309</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 23,631</u>	<u>\$ 1,227,708</u>	<u>\$ 972,902</u>	<u>\$ 278,437</u>

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2025

9. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent les apports du ministère de l'Éducation du Yukon affectés à l'acquisition d'immobilisations. Les variations dans le solde des apports affectés se présentent comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Solde au début	\$ 24,909	\$ 49,336
Montants amortis au revenu	<u>(15,024)</u>	<u>(24,427)</u>
Solde à la fin	<u>\$ 9,885</u>	<u>\$ 24,909</u>

10. AUTRES CONTRIBUTIONS ET SUBVENTIONS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Commission nationale des parents francophone	\$ 187,641	\$ 59,581
Yukon Food for Learning	22,309	6,178
FAAFC	19,736	-
Subventions d'emploi d'été (JCT & EDSC)	20,094	-
IRCC	4,601	-
AFY & Destination Canada	4,596	7,627
Yukon Association of Education Professionals	-	20,500
Gouvernement du Québec	-	8,000
Association des collèges et universités de la francophonie canadienne	<u>-</u>	<u>2,000</u>
	<u>\$ 258,977</u>	<u>\$ 103,886</u>

11. AUTRES REVENUS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Salon du livre	\$ 16,027	\$ 15,558
Autres revenus	2,835	3,335
Frais d'assurances portables	-	4,540
Inscriptions Colloque	<u>-</u>	<u>300</u>
	<u>\$ 18,862</u>	<u>\$ 23,733</u>

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2025

12. FONDS D'ÉCOLES

Les fonds de l'École Émilie-Tremblay et du CSSC Mercier, qui sont gérés par l'administration des écoles, sont reflétés à l'actif et au passif de l'état de la situation financière de ces états financiers. Un sommaire des activités de ces fonds est inclus dans les notes afférentes aux états financiers à titre d'information.

	<u>Émilie-Tremblay</u>	<u>CSSC Mercier</u>	<u>Total</u>
Solde au 30 juin 2023	\$ <u>7,456</u>	\$ <u>7,193</u>	\$ <u>14,649</u>
<u>Rentrées de fonds</u>			
Ventes de livres, repas et autres	5,928	35,046	40,974
Contributions d'autres organismes	8,200	300	8,500
Frais d'activités	4,900	2,369	7,269
Dons et collectes de fonds	<u>1,482</u>	<u>14,636</u>	<u>16,118</u>
	<u>20,510</u>	<u>52,351</u>	<u>72,861</u>
<u>Sorties de fonds</u>			
Activités scolaires	4,860	11,083	15,943
Repas	1,754	7,985	9,739
Dons	1,482	418	1,900
Matériel scolaire	724	-	724
Frais généraux	656	-	656
Cadeaux	302	4,082	4,384
Frais bancaires et autres	10	287	297
Achats	9,757	15,100	24,857
	<u>19,545</u>	<u>38,955</u>	<u>58,500</u>
Solde au 30 juin 2024	\$ <u><u>8,422</u></u>	\$ <u><u>20,589</u></u>	\$ <u><u>29,011</u></u>

13. FONDS EN FIDUCIE ADEON

La Commission scolaire agit en tant que banquier pour l'Association des Directions de l'éducation de l'Ouest et du Nord (ADEON). Le solde des fonds en fiducie détenue au 30 juin 2025 était de 2 528 \$ (2024 - 3 109 \$).

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2025

14. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATION

Les commissaires ont résolu d'affecter des fonds pour créer une réserve pour l'acquisition de nouvelles immobilisations incluant l'aménagement et rénovations de ses écoles; et une réserve pour l'amélioration et expansion des services éducatifs en français langue première au Yukon.

À partir du 1^{er} septembre 2023, la commission on reçu le transfert des opérations et gestion de la garderie francophone de la part de la Garderie du petit cheval blanc après l'approbation par ces membres. Tous les excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges des opérations future de la garderie seront affecté à ce fonds.

Un transfert d'une valeur de 5 179 \$ a été effectué entre la réserve d'immobilisation et l'actif net investi en immobilisation pour reflété les acquisitions de nouvelle équipement durant l'année.

La Commission scolaire ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable des commissaires.

Au 30 juin 2025, le solde de ces réserves sont:

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Réserve de la garderie	995,147	1,037,574
Réserve d'immobilisation	114,607	114,607
Réserve d'amélioration et expansion des services	<u>20,939</u>	<u>20,939</u>
	<u>1,130,693</u>	<u>1,173,120</u>

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le ministère de l'Éducation du Yukon a octroyé à la Commission scolaire 12 483 407 \$ (2024 - 11 151 570 \$). De ce montant le ministère de l'Éducation du Yukon a transférer directement à la Commission scolaire un montant de 2 164 326 \$ (2024 - 2 405 908 \$). De ce montant, un total de 378 111 \$ (2024 - 205 117 \$) était inclus dans les comptes à recevoir à la fin de l'exercice.

Le ministère de l'Éducation du Yukon a aussi facturé les salaires administratifs, pédagogiques et de suppléances fournis par ses employés à la Commission scolaire pour un total de 6 533 \$ (2024 - 39 871 \$). De ce montant, un total de 0 \$ (2024 - 15 410 \$) était inclus dans les comptes à payer à la fin de l'exercice.

Au cours de l'exercice, la Commission scolaire a versé des honoraires à des commissaires pour un montant de 3 160 \$ (2024 - 8 212 \$). Ces montants sont comptabilisés dans le compte « contractuels » aux résultats. Il y a aussi eu des services payés à une entreprise apparentée à la Commission scolaire pour des frais de déplacement de 0 \$ (2024 - 47 \$).

Les locaux occupés par les écoles administrées par la Commission scolaire francophone du Yukon no 23 sont la propriété du Gouvernement du Yukon. Aucun loyer n'est facturé à la Commission scolaire mais cette dernière doit payer les frais pour les services publics, sauf le propane.

Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2025

16. ENGAGEMENTS

La Commission scolaire est locataire d'espaces de bureau en vertu d'un bail venant à échéance en mars 2028. Les paiements de loyers minimums jusqu'à l'échéance du bail sont les suivants :

2026	\$	64,607
2027		64,607
2028		<u>64,607</u>
	\$	<u>193,821</u>

17. RISQUES FINANCIERS

La Commission scolaire est exposée à plusieurs risques par la voie de ses instruments financiers. Ci-dessous se trouve les risques auxquels la Commission scolaire est exposée:

Risque de crédit :

La Commission scolaire est principalement exposée au risque de crédit relativement à ses subventions à recevoir et comptes clients.

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Étant donné que les passifs et actifs de cet exercice ne sont pas assujettis à des taux d'intérêt, la gestion de la Commission scolaire estime que le risque de taux d'intérêt est très bas.

Risque de liquidité :

La Commission scolaire est exposée au risque de liquidité lié à sa capacité de respecter ses obligations au titre des passifs financiers, laquelle dépend des rentrées provenant des sources extérieures, en particulier du Ministère de l'Éducation du Yukon. La Commission scolaire est exposée à ce risque principalement en relation avec ses comptes fournisseurs et charges à payer, salaires et cotisations sociales à payer et au fonds d'écoles.

18. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de comparaison et afin d'être conformes à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.

19. DÉPENDENDANCE ÉCONOMIQUE

La source principale de revenu de la Commission scolaire provient du Ministère de l'Éducation yukonnais. Sa capacité à maintenir ses opérations dépend de ce financement.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23

Annexe 1 - Opérations CSFY

Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025

	2025	2024
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 15)	699,039	628,437
Intérêts	32,468	21,609
Autres revenus (Note 11)	18,827	18,558
Autres contributions et subventions (Note 10)	4,601	9,613
Location espaces communautaire	-	1,250
	<u>754,934</u>	<u>679,467</u>
CHARGES		
Remboursements de salaires - MÉY (Note 15)	243,896	211,089
Salaires et charges sociales	187,039	186,788
Loyer et location de bureau (Note 16)	77,719	70,838
Honoraires professionnels	56,415	29,421
Déplacements et représentation	25,497	25,962
Assurances	23,899	23,858
Frais d'activités	23,417	6,842
Contractuels (Note 15)	20,580	56,675
Frais de formation	18,617	14,216
Appui à la communauté	17,085	12,740
Achats salon du livre	15,879	15,576
Fournitures et frais de bureau	14,966	10,880
Télécommunications	11,804	10,581
Bourses et prix	8,860	11,200
Repas	7,694	7,879
Cotisations et abonnements	4,481	6,844
Bien-être	3,026	2,679
Services publics	468	-
Déplacements - Écoles	454	-
Matériaux et équipements	-	3,044
Mauvaises créances	-	964
	<u>761,794</u>	<u>708,076</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	(6,860)	(28,609)
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Actif immobilisé	5,179	-
Amortissement des apports reportés (Note 9)	451	563
Moins: Contribution pour achats d'immobilisations	-	-
Amortissement d'immobilisations	<u>2,183</u>	<u>2,079</u>
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>(3,413)</u></u>	<u><u>(30,125)</u></u>

Cette annexe présente les opérations financières nécessaires au fonctionnement administratif de la CSFY.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23**Annexe 2 - Communication - Promotion
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025**

	2025	2024
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 15)	<u>159,081</u>	<u>183,370</u>
CHARGES		
Remboursements de salaires - MÉY (Note 15)	113,081	117,370
Publicité et promotion	26,223	15,911
Contractuels (Note 15)	11,460	6,073
Télécommunications	9,794	-
Fournitures et frais de bureau	-	32,850
	<u>160,559</u>	<u>172,204</u>
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(1,478)</u>	<u>11,166</u>

Cette annexe présente les opérations financières nécessaires aux communications et à la promotion de la CSFY et de ses écoles.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23**Annexe 3 - Services pédagogiques****Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025**

	2025	2024
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 15)	390,940	352,926
Autres contributions et subventions (Note 10)	3,947	-
	<u>394,887</u>	<u>352,926</u>
CHARGES		
Remboursements de salaires - MÉY (Note 15)	283,940	303,926
Ressources pédagogiques	101,115	43,412
Frais de formation	9,105	2,907
Fournitures et frais de bureau	456	1,619
Déplacements et représentation	145	656
Déplacements - Écoles	104	-
Frais d'activités	12	-
Repas	-	931
Matériaux et équipements	-	95
	<u>394,878</u>	<u>353,546</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>9</u></u>	<u><u>(620)</u></u>

Cette annexe présente les opérations nécessaires aux services pédagogiques incluant les ressources humaines et matérielles.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23**Annexe 4 - Petite enfance et famille multilingues****Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025**

	2025	2024
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 15)	176,745	192,011
Autres contributions et subventions (Note 10)	15,789	12,500
Autres revenus (Note 11)	35	-
Inscriptions	-	300
	<u>192,568</u>	<u>204,811</u>
CHARGES		
Remboursements de salaires - MÉY (Note 15)	157,744	141,936
Contractuels (Note 15)	10,078	6,318
Frais de formation	3,836	2,414
Colloques et conférences	3,620	39,659
Frais d'activités	2,093	1,388
Achats salon du livre	1,275	-
Repas	1,099	-
Déplacements et représentation	310	291
Loyer et location de bureau (Note 16)	238	-
Fournitures et frais de bureau	-	3,826
	<u>180,294</u>	<u>195,832</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>12,275</u></u>	<u><u>8,979</u></u>

Cette annexe présente les opérations financières nécessaires pour l'offre de services en petite enfance (préscolaire) et aux familles multilingues.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23

Annexe 5 - Technologie

Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025

	2025	2024
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 15)	170,050	230,746
Autres revenus (Note 11)	-	4,540
	<u>170,050</u>	<u>235,286</u>
CHARGES		
Remboursements de salaires - MÉY (Note 15)	97,090	64,196
Matériaux et équipements	72,653	154,751
Télécommunications	93	-
Entretien et réparations	-	8,417
	<u>169,836</u>	<u>227,364</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>214</u>	<u>7,922</u>

Cette annexe présente les opérations financières nécessaires en lien avec la technologie (exemple : ordinateurs, tablettes, applications, etc.) pour appuyer l'enseignement.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23

Annexe 6 - Écoles

Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025

	2025	2024
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 15)	11,086,160	8,918,456
Autres contributions et subventions	22,309	29,805
Location espaces communautaire	10,843	10,030
	<u>11,119,312</u>	<u>8,958,291</u>
CHARGES		
Remboursements de salaires - MÉY (Note 15)	9,960,312	7,947,016
Services publics	237,080	195,152
Salaires et charges sociales	171,309	169,244
Matériaux et équipements	117,346	118,162
Contractuels (Note 15)	99,191	92,128
Ressources pédagogiques	98,152	58,405
Frais d'activités	79,397	40,161
Loyer et location de bureau (Note 16)	54,996	56,898
Frais de formation	48,359	39,863
Entretien et réparations	34,222	37,720
Repas	23,146	5,961
Déplacements et représentation	18,117	46,101
Bibliothèques	14,436	19,726
Cotisations et abonnements	14,428	15,125
Télécommunications	13,443	13,871
Fournitures et frais de bureau	11,477	9,133
Assurances	8,344	1,016
Déplacements - Écoles	1,499	-
Innovation	1,112	27,429
Publicité et promotion	187	-
Honoraires professionnels	-	4,393
	<u>11,006,554</u>	<u>8,897,503</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	112,758	60,788
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus:		
Actif immobilisé	-	-
Amortissement des apports reportés (Note 9)	14,573	19,544
Contribution pour achats d'immobilisations	-	4,320
Moins:		
Contribution pour achats d'immobilisations	-	-
Amortissement d'immobilisations	61,081	67,482
	<u>66,250</u>	<u>17,170</u>
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>66,250</u>	<u>17,170</u>

Cette annexe présente les opérations financières nécessaires pour le fonctionnement des écoles de la CSFY, incluant le personnel, la programmation, les services aux élèves, la formation du personnel, etc.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23

Annexe 7 - Garderie Petit Cheval Blanc

Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025

	2025	2024
	\$	\$
PRODUITS		
Services de gardes	735,489	533,325
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 15)	730,976	645,624
Autres contributions et subventions (Note 10)	210,331	52,302
	<u>1,676,796</u>	<u>1,231,251</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1,578,294	1,065,269
Frais de formation	24,565	23,908
Entretien et réparations	20,234	32,780
Matériaux et équipements	19,275	10,435
Contractuels (Note 15)	13,595	11,343
Services publics	10,644	7,252
Télécommunications	8,618	6,733
Frais d'activités	7,976	3,863
Assurances	7,616	4,541
Loyer et location de bureau (Note 16)	5,956	6,400
Honoraires professionnels	4,620	7,000
Repas	4,060	-
Publicité et promotion	1,915	151
Fournitures et frais de bureau	1,375	4,230
Déplacements - Écoles	460	-
Achats salon du livre	459	690
Cotisations et abonnements	241	31
Colloques et conférences	120	-
Ressources pédalogiques	-	11,673
Déplacements et représentation	-	537
	<u>1,710,023</u>	<u>1,196,836</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	(33,227)	34,415
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Actif immobilisé	-	-
Amortissement des apports reportés (Note 9)	-	-
Moins: Contribution pour achats d'immobilisations	-	-
Amortissement d'immobilisations	9,200	4,599
	<u>9,200</u>	<u>4,599</u>
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>(42,427)</u></u>	<u><u>29,816</u></u>

Cette annexe présente les opérations de la Garderie du Petit Cheval Blanc.